# NOTE D'INFORMATION

### **CFG PERFORMANCE**

Nature juridique **FCP** 

Société de gestion CFG Gestion

VISA DE l'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP19056 en date du 26/03/2019.



### ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion CFG Gestion sise à 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca représentée par M. Youssef BERDAI en sa qualité de Directeur Général, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

CFG (Jest101)
5.A au Capital de 5 000 000 Dh
5.A au Capital de 5 000 100
5.A au Capital Rue ibnou Toufail
5.A au Capital de 100
6.A au Capital de 100
6.A

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

### I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : CFG PERFORMANCE

- Nature juridique : FCP

- Code Maroclear : MA0000035743

Date et référence de l'agrément : 18/01/2019, GP19007

- Date de création : **07/03/1995** 

- Siège social : 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca

Durée de vie : **50** ans

- Exercice social : 01<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

- Apport initial : 1.000.000 de Dirhams

- Valeur liquidative d'origine : 1.000 Dirhams

Société de gestion : CFG Gestion sise à 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier,

Casablanca représentée par M. Youssef BERDAI

- Etablissement dépositaire : CFG BANK sis à 5-7 Rue Ibn Toufail, Quartier

Palmier- Casablanca

- Commercialisateurs :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
CFG Bank	Réseau bancaire CFG Bank	0522 488 241
CFG GESTION	Yasmine EL YAKOUBI	0522 488 241

Commissaire aux comptes : ERNST & YOUNG représentée par Bachir TAZI

## II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : Actions

- Indice de référence : CFG 25 Flottant calculé et publié par CFG Bank

 Objectifs de gestion : L'objectif de gestion du fonds est d'offrir aux souscripteurs un véhicule de placement actions qui surperforme, sur un horizon de placement recommandé de 3 ans et plus, son indice de référence.

- Stratégie d'investissement :

Le fonds s'engage en permanence à investir au moins 60% de ses actifs hors titres d'OPCVM actions et liquidités, en actions, certificats d'investissement et droits d'attribution ou souscription cotés à la bourse des valeurs de Casablanca ou sur tout marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public.

Le fonds pourra par ailleurs, consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

De plus, l'univers d'investissement du fonds est constitué des valeurs mobilières suivantes:

- Actions;
- Droits d'attribution ou de souscription;
- Certificats d'investissements;
- Titres de créances négociables ;
- Obligations;
- Titres d'OPCVM (autres que ceux gérés par CFG Gestion);
- Placements en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur ;
- Dépôts à terme.

Enfin, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pensions.

- Durée de placement recommandée : Trois ans
- Souscripteurs concernés : Personnes physiques ou morales

#### III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM: 01/03/1995
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Tous les jours ouvrés.
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : Elle est affichée en permanence au siège social de l'établissement de gestion du FCP ainsi que dans le réseau distributeur. Elle est publiée hebdomadairement dans un journal d'annonces légales.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont reçues auprès de CFG Gestion ou du réseau placeur de CFG Bank, chaque jour ouvré ou si celui-ci est férié, le 1er jour ouvré qui le suit, avant 11h heures pour être exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- Affectation des résultats : Capitalisation intégrale des revenus.
  - Les intérêts sur titres de créance sont comptabilisés selon la méthode dite des coupons encaissés.
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

### IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
  - Commission de souscription maximale :
    - Les commissions de souscriptions s'élèvent à 3% HT maximum des montants souscrits dont une part acquise de 0,45%.
  - Commission de rachat maximale :
    - Les commissions de rachats s'élèvent à 1,5% HT maximum des montants rachetés dont une part acquise de 0,45%.
- Frais de gestion :
  - 2%. Les frais de gestion devant être encourus par le FCP sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative sur la base de l'actif net constaté.

C

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion	
(1) Frais dépositaire	0,09% HT	
(2) Commission AMMC	0,025% HT	
(3) Frais Commissaire aux Comptes	20 000 dhs HT annuels	
(4) Frais Maroclear (Mensuels)	300 dhs HT	
(5) Frais Maroclear (Trimestriels)	selon la règlementation en vigueur	
(6) Gestion financière, administrative et reporting	Frais de gestion $-(1) - (2) - (3) - (4) - (5)$	